

Réf: Dossier N° 032896

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NAFOLO »

Siège social Abidjan, Cocody, CITE DES ARTS, Lot 28, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NAFOLO »

Objet : - Le commerce général ;- La gestion immobilière ;- La vente de matériels et consommables informatiques ;- La vente de mobiliers et fournitures de bureaux ;- La vente de matériels et consommables biomédicaux ;- Le Bâtiment et les Travaux publics (BTP) ;- Les Voiries et Réseaux Divers (VRD) ;- Prestation de services divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, CITE DES ARTS, Lot 28, Ilot 2

Dirigeant(s) : Mlle OUEDRAOGO PATOUNEZAMBO MAIMOUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05268 du 16/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25920/GTCA/RC/2021 du 16/09/2021

